



MUSÉE CANTONAL
DES BEAUX-ARTS
LYSÉE

mudac

MUSÉE DE DESIGN
ET D'ARTS APPLIQUÉS
CONTEMPORAINS

Elysée
Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilité douce et espaces verts au cœur du quartier des arts

Avec la construction de la passerelle de mobilité douce qui reliera la Place de la Gare de Lausanne à l'Avenue Marc-Dufour, une nouvelle étape du projet PLATEFORME 10 a été dévoilée mardi 28 mai par les autorités cantonales et lausannoises. Une fois que cette liaison pour les piétons et les cyclistes sera achevée, le site de PLATEFORME 10 s'inscrira dans le tissu urbain en renforçant l'axe stratégique entre l'est et l'ouest de l'agglomération lausannoise. Dans l'esprit et la cohérence du lieu, les Musée et Jardins botaniques cantonaux (MJBC), en partenariat avec les services de la Ville de Lausanne, transformeront complètement les abords de cette rampe pour plonger ses usagers au cœur d'un parcours didactique mettant en scène la végétalisation urbaine et sa riche biodiversité.

Après l'installation du Musée cantonal des Beaux-Arts dans son nouveau bâtiment et en attendant l'inauguration de celui qui abritera en automne 2021 le Musée de l'Elysée et le mudac, la Direction générale des immeubles et du patrimoine a lancé les travaux qui mèneront à la création d'une nouvelle liaison de mobilité douce qui traversera le site de PLATEFORME 10 pour relier le rond-point de l'Avenue Marc-Dufour à la Place de la Gare. Concrètement, cette rampe sera construite le long du talus entre les murs de soutènement existants. Chiffrée à environ 3,5 millions de francs, la rampe sera longue de 250 mètres, large de 4,50m (vélos 2,50m / piétons 2m) avec une pente douce de 5%. En contournant ainsi l'Avenue Louis-Ruchonnet et en aplatissant la topographie des lieux, cette nouvelle passerelle, également dessinée par le bureau Aires Mateus, permettra, par exemple, aux nombreux étudiants des gymnases et écoles professionnelles des quartiers de Provence et Sébeillon de gagner plus directement, à pied ou à vélo, la gare de Lausanne, nœud central du réseau des transports publics vaudois.

Les travaux ayant débuté au mois de février 2019, la mise en service de la rampe est prévue au mois de mai 2021. Elle viendra ainsi compléter le projet de voie verte, qui à terme, connectera Lutry à St-Prex en passant par le site de PLATEFORME 10. Le Canton de Vaud collabore étroitement avec la Ville de Lausanne qui réalise la continuité de cette voie verte de part et d'autre de cette rampe, par exemple, en assurant le cheminement de mobilité douce dans la tranchée du Languedoc mais également en étudiant des variantes à travers la future Place de la Gare et le futur plan d'affectation du quartier de la Rasude. Cette collaboration avec la Ville de Lausanne est également très étroite pour définir l'aménagement de cette rampe, l'embranchement de l'Avenue Marc-Dufour et du Chemin de Villard, ainsi que du côté du passage vers l'Avenue Ruchonnet et à l'entrée du site du côté de la Place de la Gare.

À la découverte de la biodiversité en ville

Dans l'esprit et la cohérence du lieu et de cette liaison, les Musée et Jardins botaniques cantonaux (MJBC) ont été invités à transformer complètement les abords de cette rampe pour plonger ses usagers au cœur

d'un parcours didactique mettant en scène la végétalisation urbaine et sa riche biodiversité. Sur l'ensemble du parcours, les plantes seront disposées par collection, en référence aux institutions muséales. Les aménagements transformeront ainsi les 250 mètres de la rampe en une expérience didactique, abordant des enjeux importants de la végétalisation urbaine. Cette nouvelle bouture des MJBC renforcera la vocation culturelle de PLATEFORME 10, tout en mettant en évidence le rôle de notre société face à la nature, qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Alors que l'on pourrait être tenté de parler d'un quatrième musée, cette présence constituera déjà une formidable vitrine des activités des MJBC, ce parcours didactique incitant le public à continuer sa visite au Musée botanique qui se situe à moins de 10 minutes à pied.

Jardins en toiture

Ce nouveau partenariat vient ainsi renforcer la dimension végétale de PLATEFORME 10 qui assure ainsi une continuité verte de part et d'autre du site. Ce couloir vert commence dès l'entrée principale, depuis la Place de la Gare, à travers une allée d'arbres qui longe les quatorze arcades existantes jusqu'à la future esplanade qui marquera un grand espace entre les trois musées. L'aspect minéral, lié au passé historique du site, sera équilibré par le principal espace vert de PLATEFORME 10 : les jardins en toiture du Musée de l'Élysée et du mudac. Cet espace, situé au-dessus de la place, offrira une vue sur la ville, le lac et les Alpes. Des zones arborisées sont prévues au nord et à l'ouest de la toiture, quand la présence en pleine terre le permet. Les espaces verts sont également présents au niveau des cours du Musée de l'Élysée et du mudac. Au total, sur une surface de 25'000 m², le site de PLATEFORME 10 cultivera 4700 m² d'espaces verts.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Lausanne, le 28 mai 2019

Renseignements :

- DFIRE : Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, président du Comité de pilotage PLATEFORME 10, + 41 21 316 20 01
- DFJC : Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, membre du Comité de pilotage PLATEFORME 10, + 41 21 316 30 01
- Municipalité de Lausanne : Natacha Litzistorf, Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture, membre du Comité de pilotage PLATEFORME 10, +41 21 315 52 00
- François Felber, directeur des Musée et Jardins botaniques cantonaux, +41 21 316 99 95